

29 mars 1987, Québec

Conférence de presse à l'occasion du dépôt de la Politique culturelle

M. le Président,

Madame,

MM. les ministres,

Mesdames, messieurs,

Dans cette maison qui exprime et incarne notre attachement aux principes démocratiques, à l'état de droit, à l'exigence, recherche des équilibres culturels, sociaux et économiques qui font aujourd'hui le Québec moderne, je vous apporte, M. le Président, à vous et à Mme Mitterrand, les salutations et l'affection de tous les Québécois.

À travers vous, c'est à la France toute entière que je m'adresse pour lui redire notre indéfectible attachement, notre souhait le plus ardent pour le maintien, l'approfondissement, l'élargissement d'une relation dont la richesse n'échappe à personne.

M. le Président, nos deux collectivités ont certes des personnalités singulières, mais, s'impose, entre nous et avec une force de plus en plus vive, une communauté d'intérêts dans tous les grands domaines de l'activité humaine. C'est l'honneur conjugué des générations successives qui nous ont précédés d'avoir imprégné un profond attachement en notre héritage linguistique et culturel, à une maîtrise de mieux en mieux assurée des institutions politiques dont cette maison est l'incarnation.

Forts de la vision et du sens de l'action de tous ceux et celles qui, des deux côtés de l'Atlantique, y ont cru profondément, nous avons progressivement élaboré une coopération fidèle à la fois à nos caractéristiques et à nos complémentarités. L'efficacité de notre action commune a reposé sur les relations directes et privilégiées qu'ont entretenues les responsables politiques et administratifs des deux États. Qu'il me suffise d'en nommer les principaux instruments: création de la Délégation générale du Québec à Paris, statut conféré au Consulat général de France à Québec, fonctionnement régulier de la Commission permanente de coopération franco-québécoise, échange fréquent entre ministres et responsables administratifs, enfin, rencontre annuelle des premiers ministres.

Notre coopération a beaucoup évolué depuis ses origines. De nature éducative et culturelle au milieu des années soixante, elle s'est progressivement élargie pour traiter aujourd'hui, aussi bien des questions économiques, scientifiques, technologiques, que culturelles et sociales. Elle implique de plus en plus d'intervenants non gouvernementaux. Elle témoigne en cela de l'élargissement progressif des relations tissées entre nos deux sociétés depuis 25 ans. Elle met en œuvre des moyens importants sur le plan des ressources humaines et financières. Ses retombées sont manifestes pour nos deux peuples. Il est peu de domaines de notre vie collective qui n'aient été enrichis par les échanges de personnes, les projets de recherche conjoints, les accords industriels, scientifiques et technologiques qu'elle a favorisés.

Je me dois de souligner; à nouveau, M. le Président, notre coopération constitue une dimension irremplaçable de notre devenir collectif. Comme je l'ai rappelé en vous accueillant, l'effort et les ressources conjugués de nos deux États sont aujourd'hui accompagnés par un formidable mouvement de nos secteurs privés qui multiplient leurs investissements en France et au Québec. Nos sociétés d'ingénierie, nos grandes études légales, nos groupes-conseils et de nombreuses disciplines, nos firmes spécialisées dans les secteurs de haute technologie, des entrepreneurs de plus en plus nombreux ont maintenant leurs propres installations en France. Ces derniers mois, dans les secteurs de l'aéronautique, de la communication et des grands travaux, des ententes d'envergure ont fait de sociétés québécoises et françaises des partenaires dont la taille et les ressources conjuguées les situent à une hauteur telle qu'ils peuvent ensemble concurrencer avec les firmes nationales les mieux pourvues.

Nous nous réjouissons, M. le Président, à la pensée que vous serez des nôtres ici même dans cette ville et dans cette salle où se réuniront en septembre prochain les chefs d'États ou de gouvernements de pays ayant en commun l'usage du français. En vous accueillant alors, nous poursuivrons l'œuvre de civilisation que vous avez inaugurée dans l'histoire en convoquant le premier sommet francophone en février 1986.

Vous êtes ici, M. le Président, dans un État qui a fait de la langue française sa langue officielle et qui a infléchi par la volonté commune exprimée par nos textes de loi un mouvement mettant en cause à long terme la vitalité et l'influence de notre langue. En convoquant l'an dernier à Paris cette première conférence des chefs d'États et de gouvernements ayant en commun l'usage du français, vous avez fait franchir à la francophonie une étape décisive.

Sous votre présidence, chefs d'États et de gouvernements francophones se sont, pour la première fois, concertés sur des grandes questions de coopération et de développement. Le Sommet de Paris a constitué un événement tout à fait exceptionnel pour le Québec. Pour la première fois, son gouvernement a été en mesure de prendre part au niveau le plus élevé sur le plan international à des délibérations qui engagent son avenir. Le gouvernement du Québec a cherché à jouer un rôle constructif l'an dernier à Paris.

Il nous importait aussi que cette rencontre ne soit pas sans lendemain. Nous avons donc adressé aux participants une invitation pour qu'une deuxième conférence de chefs d'États et de gouvernements soit tenue à Québec, invitation que vous avez bien voulu accepter, M. le Président, et nous vous en sommes profondément reconnaissant. Nous sommes conscients de la contribution que la France est appelée à apporter pour que cette conférence connaisse tout le succès dont nous sommes en droit d'attendre. Voilà quelques propos que m'inspire votre présence au Parlement du Québec aujourd'hui, M. le Président.

En terminant, il me fait grand plaisir de vous céder cette tribune et de vous inviter à nous adresser la parole. M. le Président.